



Comité directeur du 28/11/2015 à Saint Laurent Nouan(41)

Présents : Christophe Duval, Gérard Bégaud, Kennisthon Pousse, Jean Paul Bazart, Vincent Normand, Christian Valette secrétaire de séance

invité: Jacques Mathis, directeur des jeunes à la FFE

Excusés: Ollivier Rioland, Lydie Bouvresse, Oleyssia Laurent, Jean Louis Salvaing, Serge Desmoulières, Eric Vignelles, Franck Chandran, Yoann Le Basnier, Jacky Descamp, Alexandre Alain, Claudine Gobeaut

Ordre du jour

10h ouverture de la séance

- 1 Secteur des Jeunes (calcul des qualifiés, Championnats de Ligue, Championnat de France)
- 2 Rapport technique
- 3 Aides à la Formation
- 4 questions diverses

Le but de ce CD est de remplacer celui de septembre. Malheureusement, de nombreuses personnes étaient indisponibles, et face à la difficulté de trouver une date commune, ce CD a été maintenu.

1 Secteur des Jeunes

Kennisthon Pousse remercie Jacques Mathis d'être présent.

Ce dernier présente quelques éléments de la politique de la FFE concernant les jeunes, en particulier les qualifiés.

Les règles reposent sur 2 points

- 1 la parité filles-garçons
- 2 la prise en compte des licenciés jeunes au mois d'août

Il n'a jamais été dans l'intention de la FFE d'obliger des Ligues à restituer des postes. La polémique de la Ligue CVL repose sur un malentendu. En revanche, elle a permis de prendre conscience que la prise en compte des licenciés en août n'était pas adaptée. La FFE modifiera ce point en février lors d'un vote afin de prendre les effectifs au mois d'octobre.

Une discussion s'est ensuite engagée sur le développement de la Ligue CVL. Jacques Mathis note l'importance de la création d'agents de développement comme dans le 37. Il note la situation privilégiée de la Ligue CVL qui bénéficie encore d'aides de la Région. Or, d'une manière générale, les réductions de subventions imposent un nouveau modèle économique pour les clubs, les départements et les ligues.

La FFE souhaite favoriser le développement des échecs dans les villes de + 5000 habitants, grâce aux échecs scolaires. Il reste des zones à développer en particulier dans le Cher (Vierzon, Saint Amand Montrond)

Les Championnats régionaux jeunes auront lieu :

- les 16 et 17 janvier à Amilly pour les moins de 10 ans
- du 5 au 9 février à Gien pour les plus de 10 ans

Jacques Mathis informe les participants du projet de création, à titre expérimental, d'une catégorie mini poussins (moins de 6 ans) comme cela existe déjà par exemple en Chine et en Ukraine.

Concernant le Championnat de France, la délégation de Ligue sera pilotée par Vincent Normand qui remplacera Yoann Le Basnier.

Les 4 entraîneurs de Ligue qui ont fait l'objet des votes des membres du CD sont confirmés : Namig Gulyiev, Antonio Rodriguez, William Rubino et Paul Adrien Sally. Le cas de Jérémie Devallee est évoqué : Il n'est pas retenu cette année, mais il pourra être retenu à l'avenir, d'autant plus s'il acquiert une compétence significative d'entraîneur au sein d'un club. La difficulté de conclusion d'un contrat pour lui au sein du club de Lèves est évoquée également. Mission est confiée à Yoann Le Basnier de voir avec Lèves ces difficultés et d'aider le club à les résoudre (cette mission devient sans objet puisque ce contrat a finalement été conclu après la réunion, le 2 décembre)

Pour les clubs qui auront leur propre entraîneur, il est admis que certains jeunes de ce club pourront être suivis par un entraîneur de Ligue.

La FFE a la contrainte de trouver des salles pour les Championnats de France jeunes qui puissent accueillir autant de joueurs. L'opportunité de suppression des Opens a été envisagée, mais elle pénaliserait les « fratreries » et les non qualifiés.

2 Rapport technique

Voir le rapport de Serge en annexe

3 Aides à la formation

Les aides suivantes sont validées :

- CDJE 41 Stage avec Alexandre Bouget : 50 euros attribués
- DEFFE : Frédéric Giua et Paul Adrien Sally 190 euros chacun attribués
- Rapides de Tours (féminin et jeunes) 700 euros attribués

Le Président lève la séance à 12h



Compte-rendu du secteur Technique de la ligue Centre Val de Loire

1) Championnat de France par équipes :

Composition des groupes de Nationale 4 :

CVL1 : Vendome , La Membrolle2; La Membrolle 3 , Tours 3 , Tours4 , Descartes, Avoine2, Luynes.

CVL2 : Amilly EG2 , St Marcel , ,Gien EBS1 , Bourges , Châteauroux2, Chécy2., Orléans2 , St Pryve-Olivet 2

Les calendriers des groupes ont été saisis sur le site FFE par Alain Jouve et Vincent Normand.

Composition des groupes de Régionale 1 :

Groupe A : Blois2 , Bourgueil , La Membrolle 4 , Montoire , Plaimpied , Romorantin , St Laurent Nouan , Tours5.

Groupe B : Chateaudun1 , Dreux , Lèves2 , Nogent-Le-Roi 2 , Orleans 3 , Orleans 4 , St Cyr en Val , St Pryve-Olivet 3.

Le calendrier de chaque groupe a été saisi sur le site FFE par Paul-Adrien Sally.

Composition des groupes de Régionale 2 :

Groupe A : Amboise , Joue Sud Touraine , Saint-Aignan , Saint-Pierre-Des-Corps .

Groupe B : Amilly EG3 , Chécy3 , Gien Ebs2 , Gien Ebs3 , Orleans5 , Saint-Cyr-En-Val 2 .

Le calendrier de chaque groupe a été saisi sur le site FFE par Alain Alexandre.

Dates des différentes compétitions validées par mail suite à l'annulation du CD de septembre :

Compétitions féminines Nationale2 Féminines, phase ligue, le 17 janvier 2016 à Gien.

Coupe des moins de 2000 : 28 février 2016 à Blois.

Coupe de la Parité : 6 mars 2016 à Tours.

Coupe Jean-Claude Loubatière, phase ligue, le 27 mars 2016 à Tours.

Championnat régional individuel : 14 au 16 mai 2016 à Amilly.

Compétitions jeunes (pas de changement par rapport au calendrier)

Circulaire de rentrée (voir page suivante)

Le directeur technique de la ligue CVL Serge Desmoulières

Ligue du Centre Val de Loire CIRCULAIRE de rentrée 2015-2016

Directeur Technique Régional : Serge Desmoulières (serge.desmoulieres@wanadoo.fr)

Directeur N4A : Alain JOUVE

Directeur N4B : Vincent NORMAND

Directeur R1A et R1B: Paul-Adrien SALLY

Directeur R2A et R2B: Alain Alexandre

- Les capitaines d'équipe et les arbitres de rencontre doivent détenir les règlements pour lever les litiges sur place.
 - o règlement du championnat de France des clubs
 - o livre de la Fédération
 - o règlement des compétitions de la ligue

Voici des extraits du règlement du championnat de France des clubs et des précisions plus spécifiques à notre ligue :

- Tout problème doit être immédiatement remonté au Directeur Technique Régional et au directeur de groupe.
- Tout joueur participant aux Championnat de France des Clubs doit être licencié A dès la 1ère ronde sous peine de forfait.
- L'équipe première nommée dans le calendrier établi par le directeur de groupe a les Blancs sur les échiquiers impairs et les Noirs sur les échiquiers pairs.

· L'équipe se déplaçant doit contacter le club accueillant pour vérifier que la rencontre se déroulera sans problème (effectivité de la rencontre, horaire d'accueil, suffisance de matériel, etc.).

· En cas de match à mi-distance, les deux équipes se déplaçant doivent contacter le club accueillant.

Les 2 équipes amènent leur matériel (échiquiers, pendules et feuilles de parties) pour la moitié de leur équipe plus un.

Le responsable de la rencontre doit transmettre le résultat du match au plus tard avant 22h, soit en saisissant le procès-verbal de la rencontre sur le site fédéral, soit en contactant le directeur de groupe par téléphone, texto ou courriel. Il a obligation dans les 48h maximum après la rencontre, soit de saisir le PV de la rencontre, soit d'envoyer le PV au directeur de groupe par courriel.

Les capitaines des équipes doivent vérifier les résultats sur internet et disposent de 15 jours après la rencontre pour prévenir le directeur de groupe s'ils constatent une erreur. Le responsable de la rencontre doit garder le ou les procès-verbaux 6 mois, comme pour les feuilles de parties. En cas de réclamations, il devra le ou les transmettre au directeur de groupe. Les éventuelles réclamations, attestations, etc., sont expédiées au tarif "lettre" par le responsable de la rencontre au directeur de groupe, au plus tard le surlendemain du jour du match.

- Lorsqu'un litige apparaît au cours d'une rencontre, les capitaines saisissent leurs remarques au dos de la feuille de match et l'arbitre indique par écrit sa conclusion.
- Les feuilles de partie sont à conserver par l'équipe recevant la rencontre jusqu'en fin de saison en cas de litige.

· En N4, R1 et R2, les parties sont jouées à la cadence Fischer de 40 coups en 1h30, puis 30 minutes pour terminer la partie, avec adjonction de 30 secondes par coup durant toute la partie.

· Lorsqu'un joueur est dans l'impossibilité de noter ses coups, un assistant, agréé par l'arbitre, peut être nommé par le joueur pour noter les coups. Sa pendule sera ajustée d'une manière équitable, par exemple : lui retirer du temps de réflexion (10 secondes par coup) soit 20 secondes d'ajout en cadence Fischer au lieu de 30 secondes. Cet ajustement ne doit pas s'appliquer à un joueur handicapé.

Une équipe forfait pour une ronde est considérée comme ayant joué dans la composition de la ronde précédente, tout joueur de cette liste n'ayant pas le droit de jouer un autre match du Championnat de France des Clubs ce jour-là. **En régionale1, régionale2 ou promotion départementale, un joueur de cette liste peut jouer un autre match du Championnat de France des Clubs ce jour-là s'il s'agit de la dernière équipe du club.**

· En NI, NII et NIII, chaque équipe doit aligner à chaque ronde au moins 4 joueurs ayant déjà participé au moins une fois pour le compte de cette équipe depuis le début de la saison (sauf pour la ronde 1). **En Nationale 4 et en Régionale 1, dès la 2ème ronde, une équipe doit aligner pour au moins 50%, des joueurs ayant déjà participé à la compétition pour le compte de cette équipe.** · **Pour la R1, la Ligue maintient l'autorisation de 3 changements de joueurs malgré le passage de 6 à 5 joueurs.**

Le non-respect des articles 3.6 et 3.7 du règlement du championnat de France des clubs est souvent sanctionné par des forfaits administratifs. Il faut les lire avec soin.

Pour le Championnat de France Jeune, les participants doivent posséder une licence A dès les premiers matchs qualificatifs départementaux.

La Commission Technique Nationale nous informe des modifications importantes concernant le règlement des compétitions homologuées. voir le lien http://www.echecs.asso.fr/Reglements/Reglements2016/R03-Competitions_homologuees.pdf

Bonne saison échiquienne.